

Compte rendu conseil Municipal public  
 Rubrique jardin  
 Collecte des Monstres extra-ménagers  
 Mémoires d'Antan  
 C.C.A.S. Personnes âgées  
 C.C.A.S. Permanence Assistante Sociale  
 E.S.L. - Assemblée Générale  
 Les éboueurs communiquent ....  
 A.C.S.G. Connaissance du monde  
 Recensement militaire  
 Inscription sur les listes électorales  
 Centre de Loisirs Nathalie  
 Loto Foot vétérans  
 Bal A.C.S.G.

St GERMAIN LAVAL 9/96

### UNE CHAMPIONNE A SAINT GERMAIN LAVAL .....

*Saint Germain Laval a, dans sa population des personnes jeunes ou moins jeunes, qui surprennent tous les jours. Aujourd'hui, nous allons vous parler d'une adolescente et de son formidable palmarès.*

*Honneur donc à Mademoiselle TOUZRI Sabrina faisant partie de la section lutte de Montereau et qui domine toutes les catégories depuis des années. Ces résultats dont voici un aperçu, fruit d'un travail régulier, sont à souligner et surtout à encourager :*

- 3 fois championne de Seine et Marne
- 3 fois championne d'Ile de France
- 2 fois vainqueur du tournoi international de la ville de Melun
- 4 fois vainqueur des plus grands tournois de la jeunesse
- 3 fois vainqueur du grand tournoi de la Ville de Meaux
- vainqueur du grand tournoi régional

*Sabrina a dominé toutes les lutteuses des pays de l'Est (bulgares, polonaises, etc...). Elle est la "grande" lutteuse que le comité d'Ile de France et de Seine et Marne attend pour la relève.*

*Félicitations, Sabrina pour ce palmarès (et je n'en n'ai énuméré qu'une partie).*

*La Commune de Saint-Germain-Laval est fière de compter une championne de plus dans sa population.*

Le Maire-Adjoint,

C COUTURE.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 1996

Ordre du jour :

- budget supplémentaire 96, Commune
- budget supplémentaire 96, Centre de Loisirs
- affaires et questions diverses

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire fait l'appel du Conseil Municipal :

Absent : Madame LEGAL représentée par Monsieur FRANITCH

Absent excusé : Monsieur d'EUSANIO

Budget supplémentaire Commune :

- Section fonctionnement : Il est voté à l'unanimité, équilibré en recettes et en dépenses à **305 200,00 F**

- Section d'investissement : Présenté équilibré en recettes et en dépenses à **4 512 327,00 F**, il est voté à l'unanimité.

Budget supplémentaire Centre de Loisirs :

- Section fonctionnement : Il est présenté et voté à l'unanimité, équilibré en recettes et en dépenses à **48 466,18 F**

Affaires diverses :

Enquête publique concernant l'ouverture d'une carrière de sable entre MAROLLES et LA TOMBE

Le Conseil Municipal de Saint Germain Laval, émet un avis de réserve sur l'ouverture d'une nouvelle exploitation de carrière à ciel ouvert de sable et graviers sur le territoire de la Commune de Marolles sur Seine.

Chaque nouvelle exploitation de ce type induit un accroissement du trafic de camions sur une structure routière qui n'a pas été conçu pour cela. Les traversées de bourgs, la proximité d'écoles sur les trajets empruntés, la difficulté des élus pour obtenir le respect des limitations de vitesse et les interdictions de circuler, constituent autant de risques pour nos populations et en particulier pour celle de Saint-Germain-Laval, plusieurs fois touchée par des accidents de circulation graves et mortels.

Les routes boueuses, le bruit et les vibrations dans la traversée des villages et hameaux sont autant de nuisances qui viennent s'ajouter à toutes celles déjà subies par les Saint-Germainois comme l'autoroute A5 avec un accès à la zone industrielle de Montereau par les routes qui desservent Saint-Germain, les trains à grande vitesse, les bruits et fumées de la zone industrielle de Montereau.

.../...

Saint-Germain Laval et sa population subissent, **sans contrepartie**, les incidences des activités qui profitent à d'autres et cela ne peut se poursuivre sans limites.

L'autre raison des réserves sur ce projet est d'origine écologique. Outre la destructuration des paysages, peut-on affirmer que l'extension de l'exploitation du sous-sol de la vallée de la Seine est sans effet nocif sur l'environnement ?

Ne sachant répondre à cette question, le Conseil Municipal de Saint-Germain-Laval souhaite qu'une étude exhaustive soit effectuée afin de connaître l'impact sur le climat (incidences sur l'humidité ambiante et ses conséquences sur la santé humaine), incidences sur la flore, sur la faune, conséquences géologiques (notamment sur les nappes phréatiques).

L'expérience montre que l'exploitation inconsidérée des richesses naturelles conduit trop souvent à des catastrophes écologiques.

Les élus de Saint-Germain-Laval tout en étant favorables au progrès, considèrent qu'il leur appartient de contribuer, à leur échelle, à la préservation de la planète. C'est tout le sens des réserves qu'ils émettent et qu'ils ne pourront lever qu'en toute connaissance de cause.

La parole est donnée au public. Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h30.



## RUBRIQUE JARDIN

### POURQUOI VOS PLANTES DEPERISSENT-ELLES L'HIVER ?

Un écrivain a dit fort justement "qu'une femme sans sourire est un corps sans âme". Sans fleurs, une maison est également sans âme. Par leur présence, elles permettent de créer une ambiance agréable, rappel discret de la nature, qui apporte un élément de vie que l'on apprécie d'autant plus l'hiver.

Mais les plantes, comme les oiseaux, n'ont pas été créées pour vivre en appartement et si l'on veut avoir d'elles le maximum de satisfactions, il faut leur donner des conditions de vie sensiblement voisines à celles de leur climat d'origine.

C'est pourquoi, il est difficile de conserver en appartement certaines espèces telles que bégonias Rex, les crotons, etc., issues de régions tropicales où règnent une humidité et une chaleur intenses, climat qu'il est seulement possible de recréer en serres. Par contre, on peut parfaitement conserver en appartement de nombreuses espèces où, parmi les plus rustiques, figurent les aspidistras et clivias.

Si les exigences des plantes sont variables, certains facteurs sont indispensables à la vie, et leur méconnaissance est la source de bien des échecs.

La plante, comme tout être vivant, respire ; elle absorbe de l'oxygène et rejette du gaz carbonique. La présence dans l'atmosphère de certains gaz plus ou moins toxiques pour les végétaux peut être la cause du dépérissement des

.../...

plantes. Ainsi des traces de gaz d'éclairage peuvent amener la chute du feuillage chez certaines espèces.

La respiration se fait par les pores du feuillage, minuscules petits orifices qui peuvent être obstrués par de la poussière ; aussi est-il recommandé de laver de temps en temps les plantes.

La plante transpire, c'est à dire rejette de l'eau dans l'atmosphère, et cela d'autant plus que l'air est plus sec. Cela se traduit par une déshydratation des tissus de la plante, qui dans les cas extrêmes peut amener sa mort.

Il est donc nécessaire que l'air ait un degré hygrométrique plus ou moins élevé selon le type de plantes.

Certaines espèces s'accommodent très mal d'une atmosphère sèche. Or, en hiver, le chauffage des pièces habitées amène un dessèchement de l'atmosphère qui devra, autant que faire se peut, être compensé. Il est donc recommandé de placer dans l'appartement des saturateurs de chauffage central ou sous les pots des soucoupes remplies d'eau et de graviers. Il est indispensable, par ailleurs, de tenir les plantes à l'abri des courants d'air.

Pour vivre, la plante a besoin de lumière.

L'insuffisance de luminosité est la cause de bien des déboires. Il y a une différence très importante entre l'intensité lumineuse régnant en appartement et celle existant à l'extérieur ; ceux d'entre vous qui font de la photographie, le savent bien.

Les plantes doivent être placées aux endroits les plus éclairés.

La lumière électrique peut être utilisée comme éclairage d'appoint.

Dans les conditions naturelles de végétation, il existe un lien entre la température et la durée d'insolation. L'hiver les jours sont courts ; aux heures chaudes de l'été correspondent des jours longs. Très souvent, en appartement, les plantes sont soumises à des températures que l'on peut qualifier d'estivales il faut donc leur donner une durée d'insolation correspondante.

La température est un facteur important pour la conservation des plantes en "intérieur". Certaines espèces comme les palmiers se contentent de 10° environ, mais la majorité des plantes exige un minima de 15° à 20°.

### COLLECTE DES MONSTRES EXTRA-MENAGERS

La collecte des monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune, le **mercredi 11 Décembre 1996**, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions, ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

**NE SONT PAS COMPRIS DANS LA DENOMINATION "MONSTRES"** les bouteilles de "GAZ", batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

MEMOIRES D'ANTAN

A propos du 11 Novembre : Armistice ....

Il nous a semblé intéressant de vous proposer deux extraits de délibération du Conseil Municipal de l'année 1965.

L'un rappelle les actions diverses de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre et l'autre, l'organisation de la cérémonie du 11 Novembre à une époque pas si lointaine.

La Commission Historique.

"1er extrait"

Maintien de l'OFFICE  
des  
Anciens Combattants

Le Conseil municipal

Rendant hommage à l'œuvre sociale que sous de multiples formes, accomplit l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre au service de ses ressortissants, notamment personnes âgées, veuves et orphelins de guerre, mutilés, déportés;

Considérant que cette action demeure pour longtemps justifiée tant pour les anciens de 14/18 heureusement nombreux encore, que pour leurs cadets de 39/45, d'Indochine et d'Algérie

Considérant que toute nouvelle réduction des moyens de l'Office National, déjà insuffisants, aboutirait à de nouvelles surcharges pour les Bureaux d'aide sociale des collectivités locales,

Demande instamment le maintien intégral du statut, des attributions et des moyens d'action de l'Office National des Anciens Combattants, à savoir ses locaux d'Anciens Combattants, ses Ecoles de rééducation, ses subventions et ses prêts à ses ressortissants dans le besoin, ainsi que l'aide administrative et le soutien moral qu'il apporte à tous et notamment aux Pupilles de la Nation

Emet le vœu que si ses possibilités d'intervention ne sont pas accrues, les économies jugées souhaitables pour le budget de l'Etat épargnent au moins l'Office National, témoignage de la Nation à ceux qui l'ont servi et ont souffert pour elle -

Prie Monsieur le Préfet, de vouloir bien transmettre au Gouvernement la présente délibération -

"2ème extrait"

Fête du 11 Novembre

Bien que le Gouvernement ait adressé des circulaires demandant <sup>aux mairies</sup> de fêter l'Anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre 1914-1918, le jour de la Toussaint - le 11 Novembre - pour laisser le 11 Nov. aux cérémonies réservées aux Anciens Combattants, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de célébrer de son seul côté l'Anniversaire de la Victoire - en compagnie des Anciens Combattants le 11 Novembre 1965 et de ne rien changer aux habitudes jusqu'ici respectivement depuis 45 ans - Une messe du Souvenir sera célébrée à 9h en l'Eglise de St Jean de Laval - le cortège précédé des enfants des écoles se lancera à la mairie à 9h.45 - et la réunion de commémoration aura lieu sur le monument aux Morts du Cimetière à 10h.

C.C.A.S. PERSONNES AGEES

Les personnes de plus de 65 ans ou qui atteindront 65 ans dans l'année 97 et qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se faire connaître en Mairie afin de pouvoir bénéficier des activités que le C.C.A.S. réserve au 3ème âge.

C.C.A.S. PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle PERRIER, assistante sociale, assure une permanence en Mairie, le 3ème lundi de chaque mois. La prochaine aura lieu le **lundi 16 Décembre de 14h30 à 17h.**

E.S.L. - ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de l'E.S.L. aura lieu le **VENDREDI 13 DECEMBRE 1996**, en Mairie à **20h30.**

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier de chaque section
- Election des membres du bureau
- Affaires et questions diverses

Le Président,

J. LASALLE

### LES EBOUEURS COMMUNIQUENT.....

Pour faire la chasse aux "faux éboueurs", les employés qui assurent régulièrement la collecte des ordures ménagères et des encombrants, nous demandent de préciser que lorsqu'ils se présenteront à votre domicile pour la vente annuelle de leurs calendriers,

- ils seront revêtus de leur tenue de travail habituelle (tenue verte avec des bandes réfléchissantes blanches ou jaunes),

- ils posséderont la liste des équipes qui assureront la tournée des calendriers (liste, également déposée en Mairie),

- ils pourront à tout moment justifier leur identité.

Ils précisent, par ailleurs, que par souci du respect de tous et par honnêteté, si malgré toutes ces précautions certaines personnes ne respectant pas ces critères se présentaient, plainte serait déposée auprès des services compétents.



### A.C.S.G. CONNAISSANCE DU MONDE

La prochaine séance aura lieu le **MERCREDI 27 Novembre**.

Le thème en est le **RHIN ROMANTIQUE**.

Inscription possible auprès de Madame LOPEZ, tél 64 32 81 62, au plus tard le lundi soir.

Elle vous réservera votre place et vous attendra dans l'entrée du Théâtre Richelieu, rue des Fossés à **20 heures**. Le film débute à 20h15.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Octobre, Novembre, Décembre 1979, vous devez vous faire recenser en Mairie, avant fin Janvier 1997, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous venez de vous installer dans la commune ou si vous allez atteindre votre majorité avant le 1er Mars 1997, dépêchez-vous de vous inscrire avant le 31 Décembre, dernière limite. Les inscriptions sont prises sur présentation d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, livret de famille, extrait de naissance, justificatif de domicile : quittance d'eau, E.D.F., etc. Pour tout renseignement, tél. 01 64 32 10 62

# A SE RACONTER, EN ATTENDANT NOËL...

CENTRE DE LOISIRS  
"NATHALIE"

## LE SECRET QUI FAIT LEVER LE JOUR

Au petit matin, des guerriers sont arrivés.  
Ils portaient l'armure des chevaliers, leurs chevaux étaient noirs.

– Bonjour ! dit le Père Thouron,  
– Bonjour ! disent les guerriers.

Le chef s'avance pour parler :

– Nous vous apportons la force, la puissance et la gloire...

Vous serez les plus forts, tout le monde aura peur de vous,  
vous commanderez à la mort  
et vous serez les maîtres du monde...

Tous les gens du village se regardent avec les yeux brillants.

Le Père Thouron demande :

– Dites-moi, dites-moi... comment s'appelle votre secret ?

– Il s'appelle la guerre, dit le chef des guerriers.

Alors, les gens du village ont regardé derrière les guerriers.

Derrière eux, il y avait trop de blessés,

trop d'affamés

et de prisonniers.

Les gens du village disent :

– Non, messieurs les guerriers,  
allez votre chemin !

Plus tard, à la fin de la matinée,

le clocher a sonné midi,

mais il faisait encore plus nuit.

Alors sont arrivés

tous les marchands,

habillés de velours et de fourrure.

Les marchands disent :

– Nous vous apportons la richesse,

vous ferez de grandes fêtes,

vous serez tous riches,

Huguette demande :

– Dites-moi, dites-moi...

comment s'appelle votre secret ?

– Il s'appelle l'argent,

dit le patron des marchands.



Tous les habitants d'un petit village cherchaient dans la nuit le secret qui fait lever le jour.

La nuit avait mis tout le village comme dans un grand sac noir.

Le Père Thouron, Huguette et Baptiste,

l'épicière et le cordonnier, le facteur et la marchande de journaux,

tous, ils étaient en train de chercher.

Ils cherchaient le secret qui fait lever le jour.

Ils cherchaient dehors. Ils cherchaient dedans.

Toute la nuit, ils ont cherché, mais ils n'ont rien trouvé...



Alors, les gens du village ont regardé derrière les marchands.

Derrière les marchands il y avait trop de pauvres,

trop de chômeurs et de traîne-misère.

Les gens du village disent :

– Non ! Non, Messieurs les marchands, passez votre chemin.

Le soir, la neige s'est mise à tomber.

La nuit était plus noire encore.

Une carriole est arrivée dans le village.

Un homme la conduisait

et tout contre lui, une dame était endormie sous son manteau

C'est Baptiste qui les a vus le premier :

– Bonjour, Messieurs-Dames !

La carriole s'est arrêtée, la dame s'est réveillée.

La dame dit : – Bonjour, Baptiste,

l'homme à la carriole dit : – Nous arrivons d'ailleurs.

Nous n'apportons ni la richesse, ni la puissance

ni l'argent, ni la gloire...

Baptiste demande :

– Dites-moi, dites-moi, comment s'appelle votre secret ?

– C'est un secret très fragile. C'est mon petit enfant.

Elle montre un nouveau-né qui dort tout contre elle.

Et l'homme dit aussi en le montrant :

– Voulez-vous nous prendre chez vous ?

Alors les gens du village ont regardé derrière eux.

Derrière eux, il y avait tous ceux qui ont trouvé un abri,

tous ceux qui ont trouvé des amis,

tous ceux qui ne sont plus tristes ni seuls.

Et voilà que tous les gens du village se demandent

ce qui leur arrive.

C'est comme s'ils avaient des yeux pour voir dans la nuit.

Tout le monde crie en même temps :

– Le voilà, le secret que nous cherchions !

Venez chez nous ! Entrez chez nous ! Restez avec nous !

Et dans le village il faisait grand jour.

# GENTRE DE LOISIRS

## NATHALIE

PROGRAMME DES  
MERCREDIS DE DECEMBRE



### MERCREDI 4 DECEMBRE

8h00	ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE *****
10h00	COLLATION "Lait + Gâteaux"
10h30	*****
11h45	DECOUVERTE D'UNE HISTOIRE... CREATION D'UN JEU DE SOCIETE FABRICATION DE MOBILES
13h30	TEMPS CALME - JEUX DIVERS *****
14h30	FINITION ET PARTICIPATION AU JEU DE SOCIETE GEANT ! *****
17h00	
17h30	GOUTER

### MERCREDI 11 DECEMBRE

8h00	ACCUEIL - JEUX DIVERS *****
10h00	COLLATION
10h30	*****
11h45	CREATION D'UN CONTE DE NOEL ATELIER JEUX ELABORATION D'UNE FRESQUE DE NOEL... *****
13h30	SIESTE OU TEMPS CALME
14h30	*****
17h00	PISCINE *****
17h30	GOUTER



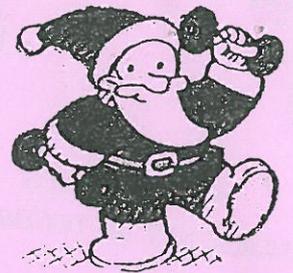
*Je suis Tom, un  
Ti'Tom en bois  
Je suis une vraie  
p'tite marionnette*

*J'ai une tout'petite  
tête en bois  
Elle est ronde comme  
un ballon  
A la place des yeux  
deux boutons...*

### MERCREDI 18 DECEMBRE

8h00	ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE *****
10h00	COLLATION "Lait + Gâteaux"
10h30	*****
11h45	MISE EN PAGE LECTURE ATELIER JEUX *****
13h30	DEPART DE LA CANTINE A 13h30
17h00	SPECTACLE DE MARIONNETTES *****
17h30	GRAND GOUTER DE NOEL !

# PROGRAMME DES VACANCES DE NOEL



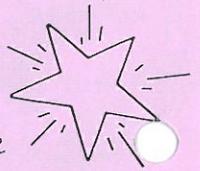
## INFO-FLASH SUR LE PROGRAMME DES VACANCES DE NOEL...

Le Centre de Loisirs "Nathalie" vous informe qu'il fonctionnera pendant les vacances de Noël, du 23 Décembre au 3 Janvier 1997 inclus, accueillant les enfants de 3 ans (uniquement de la commune) à 15 ans.

### ORGANISATION PRATIQUE

CANTINE : Deux possibilités

- déjeuner à la cantine
- apporter le repas



INSCRIPTION : Pour inscrire votre enfant, téléphoner en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat au 01 64 32 10 62

PAIEMENT : En fin de chaque semaine.

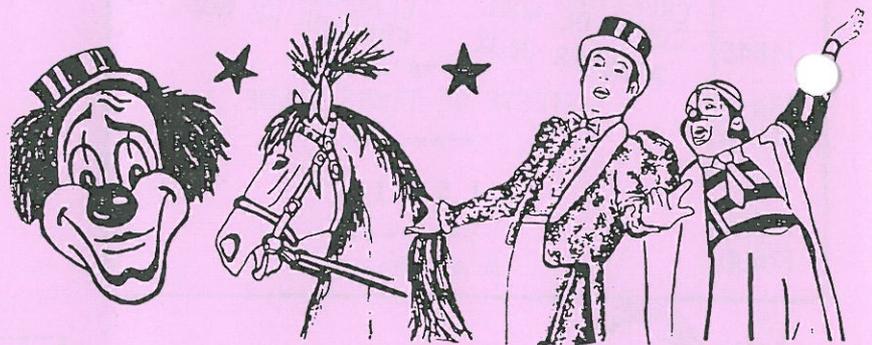
**ATTENTION !** les sorties peuvent être modifiées en fonction du temps.  
Ne pas oublier le goûter - le bonnet rouge pour la piscine - 1 paire de gants et 1 tenue de rechange pour la patinoire.

### AU PROGRAMME

Diverses sorties sont prévues...

- 1 - Visite d'une chocolaterie à Nemours
- 2 - Séance au Cirque Pinder à Paris avec déjeuner au Mac Do
- 3 - Sortie PATINOIRE
- 4 - Sortie PISCINE

Sans oublier les diverses activités sportives - BASKET - HAND BALL - PING-PONG - BILLARD.



Beaucoup d'activités autour de Noël...

CUISINE...

DECOUPAGE...

COLLAGE...

Ce serait génial si tu participais !



**St.GERMAIN LAVAL**

**GRAND\***

**L**

**SAMEDI 7 DECEMBRE**

**O**

**20h 30**

**T**

**FOOT\***

**O**

**V E T E R A N S**

**nombreux prix**

**Buvette - Casse croute**

**SALLE DES FETES**

**L'OREE DE LA BASSEE**

**Sortie du bourg, direction CHATENAY**

L'association Culturelle et Sportive de  
*Saint Germain Laval*

Organise à partir de 21H30

**Le SAMEDI 30 NOVEMBRE 1996**

à la salle Polyvalente (Orée de la Bassée)

**GRAND BAL**

*dirigé par*

DISCO-MOBILE "Animation 2000"



Musique pour tout âge

**Entrée : 40 Frs**

Gratuit jusqu'à 14 ans

Réservation auprès de :

Mme BOULANGER 01-60-96-12-39

Mme BEIRER 01-64-32-42-28

Surveillance assurée de la salle et du parking